



Concours PHOTO

Cette passion qui nous unit !

Bulletin de participation & règlement



Nom :

Prénom :

Adresse complète :

CP : Ville :

Tel : Portable :

Adresse Mail :

Souhaite participer au concours photo organisé dans le cadre de la semaine bleue 2026 et confirme avoir pris connaissance et accepter le règlement joint.

Fait à le

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

N° :

Le service événementiel dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions au concours photo de la Semaine bleue 2026. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service événementiel de la ville de Garéoult (83136). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



AUTORISATIONS DE DROIT À L'IMAGE

Afin de promouvoir les actions réalisées dans le cadre de **La Semaine Bleue**, et notamment le **concours photo « Cette passion qui nous unit ! »**, auquel vous et vos proches mineurs participerez, la Ville de Garéoult sera amenée à diffuser les photographies réalisées dans le cadre de cet événement sur ses différents supports de communication (*site internet, supports papier et numériques, etc.*) ainsi que dans le cadre de l'exposition soumise au vote du public du 5 au 10 octobre 2026.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre autorisation, ainsi que celle du représentant légal des personnes mineures, afin de permettre à la Ville de Garéoult de diffuser la photographie sur laquelle vous apparaissez, et vous remercions de bien vouloir compléter et retourner le présent coupon.

Pour les Personnes majeures :

Nom : Prénom : Signature(s) :

Nom : Prénom : Signature(s) :

Nom : Prénom : Signature(s) :

☐ Autorise(nt) la Ville de Garéoult à utiliser et diffuser la photographie sur laquelle j'apparais /nous apparaissions, dans le cadre de l'exposition et sur ses supports de communication.

Fait à, le

Pour les Personnes mineures :

☐ Je soussigné(e) :

Ayant autorité parentale sur (Nom et Prénom de l'enfant) :

☐ Je soussigné(e) :

Ayant autorité parentale sur (Nom et Prénom de l'enfant) :

☐ Je soussigné(e) :

Ayant autorité parentale sur (Nom et Prénom de l'enfant) :

☐ Autorise la Ville de Garéoult à utiliser et diffuser l'image de la / des personne(s) mineure(s) désignée(s) ci-dessus, dans le cadre de l'exposition et sur ses supports de communication.

Fait à, le

Signature du représentant légal

(Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :



RÈGLEMENT

A conserver par le participant.

CONCOURS PHOTO

«Cette passion qui nous unit !»

ARTICLE 1 : Organisateur

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2026, la Ville de Garéoult organise un **concours photo** sur le thème : **«Cette passion qui nous unit !»**.

ARTICLE 2 : Principe du concours

Le concours photo de la Ville de Garéoult se veut convivial et est ouvert aux seniors Garéoultais de + de 65 ans. La photographie devra illustrer une passion que vous partagez avec votre/vos petit(s) enfant(s), tel que bricolage, jardinage, peinture, musique, couture cuisine, sport....

Les photos n'ayant pas de rapport avec le thème ne seront pas acceptées.

ARTICLE 3 : Déroulement et participation

Pour y participer, envoyez votre cliché **avant le 23 septembre 2026** à ***evenementiel@gareoult.fr*** sous format jpg, de qualité suffisante pour permettre un agrandissement, soit 3 Mo minimum et être au format 3:2.

Le nom du fichier envoyé devra être celui du candidat.

Les photos des participants seront **exposées du 5 au 9 octobre 2026 en Mairie** afin d'être soumises aux votes du public et seront déplacées le **10 octobre sur la place du Général de Gaulle**, les résultats du concours seront dévoilés à 11h30. À l'issue des résultats, les participants se verront remettre le tirage de leur cliché.

ARTICLE 4 : Participation et responsabilités des participants

La participation est gratuite.

Le concours photo est exclusivement réservé aux **Garéoultais de plus de 65 ans**. Les professionnels de la photographie et les membres d'associations à but lucratif ne sont pas autorisés à y participer.

Les participants s'assureront de l'autorisation des personnes photographiées, pour eux-mêmes et toutes les personnes mineures présentes sur la photo (*joindre l'autorisation correspondante*).

Ils reconnaissent également que pour toutes les données protégées par un droit de propriété intellectuelle, une autorisation expresse et préalable auprès du titulaire de droits est exigée par la loi, notamment avant toute reproduction, représentation ou communication au public. Le cas échéant leur responsabilité pourra être engagée en cas de plainte.

La participation au concours implique l'adhésion totale aux termes et conditions du présent règlement.

ARTICLE 5 : Propriété intellectuelle des photographes

Tout participant jouit du plein droit d'exploitation des photographies qu'il a réalisées dans le cadre du **concours photo de La Semaine Bleue 2026**, conformément au Code de la propriété intellectuelle.

Cependant il autorise la Ville de Garéoult à utiliser ses images et ce, uniquement à des fins de promotion du concours ou de la Ville sur quelque support que ce soit (*publications, exposition, site Internet, DVD...*).

Les œuvres seront toujours utilisées avec mention du nom de l'auteur mais elles sont déclarées sans valeur commerciale. En aucun cas il ne sera versé aux participants de droits d'auteur.

ARTICLE 6 : Dépôt légal

Le règlement du **concours photo «Cette passion qui nous unit !»** est consultable sur le site de la ville www.gareoult.fr rubrique agenda et en mairie.

ARTICLE 7 : Clauses d'annulation

La Ville de Garéoult se réserve le droit d'annuler ou de reporter la proclamation des résultats en cas de mauvais temps ou de cas de force majeure. Dans ce cas, une communication via la page Facebook de la Ville @VilleGareoult83136 et le site Internet www.gareoult.fr permettra d'avertir les participants.

Plus d'Infos

Service culture / Événementiel
04 94 72 87 08 / www.gareoult.fr



Semaine Nationale
des retraités et
personnes âgées

● **GARÉOULT** ●

La
**Semaine
Bleue**
À tout âge, ensemble !

AU PROGRAMME
**CONCOURS PHOTO
ATELIERS
CINÉ
THÉÂTRE
VISITE GUIDÉE
QUIZZ
BALADE
LOTO
DANSE
FLASH MOB**

Du **5** au **10 OCTOBRE 2026**

**Relions tous les âges
dans des territoires engagés !**

Programme complet disponible en Mairie et sur www.gareoult.fr